

JANVIER 2026
VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATION

VERMES enSEMBLE





CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

IFI03 SPÉCIALISTE DE L'ALTERNANCE

DU CAP AU BAC +3

APPRENTISSAGE
ET FORMATION CONTINUE



PORTE S OUVERTES

IFI03 & E2C
20 & 21 mars 2026

>> 9h à 17h
Entrée libre



ifi03.fr

ALIMENTATION

HÔTELLERIE

LOGISTIQUE

COMMERCE

AUTOMOBILE

SANTÉ

COIFFURE

FORMÉS AUJOURD'HUI, RECRUTÉS DEMAIN

11 ROUTE DE PARIS - MOULINS AVERMES - 04 70 35 13 50





Jean-Luc ALBOUY
Maire d'Avermes

SOMMAIRE

04 ÉVÉNEMENTS PASSÉS

07 SORTIR À AVERMES

09 CULTURE

10 JEUNESSE

12 VIE CITOYENNE

15 TRAVAUX

19 TRIBUNES

Chères Avermoises, chers Avermois,

En ce début d'année, je souhaite vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des agents de notre collectivité mes voeux les plus sincères. Que 2026 vous apporte santé, énergie et réussite, ainsi que la joie de partager de bons moments au sein de notre commune.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par des réalisations importantes pour Avermes. Nous avons eu le plaisir d'inaugurer Le Point Commun, notre nouvelle maison des habitants, un lieu dédié à la proximité, à l'écoute et au partage. Son ouverture s'est accompagnée de l'achèvement des derniers aménagements du centre-ville, qui offrent désormais un cadre plus accueillant, plus verdoyant et mieux adapté à vos usages au quotidien.

La fin d'année a également été riche en événements fédérateurs. Le Téléthon organisé par de nombreuses associations avermoises accompagnées par la collectivité a une fois de plus démontré la solidarité dont notre commune sait faire preuve. Tous les défis lancés à cette occasion nous ont réunis et ont permis une collecte exceptionnelle de fonds pour cette noble cause.

Le repas des aînés a permis de réunir de nombreux convives dans un moment chaleureux et amical et les colis de Noël ont été offerts à nos seniors.

Nous avons également planté l'Arbre de la laïcité au groupe scolaire Jean Moulin, symbole fort de nos valeurs républicaines.

Enfin, La Fabrique du Père Noël et Noël au marché ont apporté la magie et la convivialité attendues, faisant briller les yeux des petits comme des grands.

Ces moments, ces projets et ces réussites, nous les devons à l'engagement de nos agents, de nos associations, de nos partenaires... et bien sûr à vous, habitants d'Avermes, qui faites vivre notre commune, jour après jour.

Alors que 2026 débute, je formule le voeu que cette nouvelle année se poursuive sur cette dynamique de proximité, de solidarité et de réalisations utiles à tous. Puissions-nous continuer à construire ensemble une commune accueillante, vivante et fidèle à ses valeurs.

Très belle année 2026 à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire d'Avermes

Pour à vous.

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS



Vendredi 5 septembre, le parc de la mairie s'est animé pour accueillir la Soirée des Associations, un rendez-vous incontournable de la rentrée, sous une nouvelle formule en semi-nocturne.

Cette édition 2025 a marqué un tournant réussi, salué à la fois par les 32 associations locales présentes et par les nombreux participants venus profiter de cette belle soirée de fin d'été.

Après la découverte des stands et animations sous les guirlandes lumineuses du parc, la fête s'est prolongée en musique avec le concert des Melting Potes, dans une ambiance chaleureuse. Un beau succès collectif qui témoigne du dynamisme du tissu associatif local et de l'attachement des habitants à ces moments de rencontre et de partage.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre, marquant le 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918, s'est tenue en présence des personnalités civils et militaires ainsi que de La Lyre Avermoise, venue accompagner ce moment solennel en musique.

Le Conseil Municipal des Jeunes et les enfants des écoles ont également participé à cette commémoration et ont ainsi contribué au devoir de mémoire.

INAUGURATION DU POINT COMMUN ET DES AMÉNAGEMENTS DU CENTRE-VILLE : UN NOUVEAU VISAGE POUR AVERMES

Samedi 18 octobre, élus, partenaires, entreprises et habitants se sont réunis place Claude Wormser pour l'inauguration des dernières réalisations menées dans le cadre du contrat « Reconquête des centres-villes et centres-bourgs », conclu avec le Département de l'Allier.

Cette matinée conviviale a marqué l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour la commune :

- La Maison des services aux habitants – Le Point Commun
- Le site de compostage partagé du Point Commun, pour encourager les gestes écoresponsables et la réduction des déchets au cœur du centre-ville ;
- Les arrières des Portes d'Avermes, repensés pour une meilleure accessibilité et mise en valeur ;
- La montée de l'avenue des Isles et le secteur apaisé du centre-ville, qui offrent désormais un cadre plus agréable et sécurisé pour les déplacements ;
- ainsi que la rénovation énergétique du complexe administratif de la Mairie, gage d'un meilleur confort et d'économies d'énergie durables.



Sous un soleil d'automne, Monsieur le Maire Jean-Luc Albouy a salué le travail collectif mené avec les services municipaux, les entreprises locales et les partenaires institutionnels.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Le vendredi 28 novembre, la mairie a eu le plaisir de recevoir les nouveaux habitants d'Avermes à l'occasion d'une cérémonie d'accueil. Dès 18 h 30, les élus municipaux ont présenté les services communaux, les activités proposées tout au long de l'année ainsi que les principaux rendez-vous de la vie locale.

Cette rencontre a permis à chacun de mieux connaître la commune et ses ressources. La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, propice aux échanges entre élus et habitants, dans une atmosphère simple et chaleureuse.

Chaque participant s'est vu remettre un sac aux couleurs du marché d'Avermes, symbole du dynamisme local.

REPAS DES ÂINÉS

Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés a rassemblé de nombreux habitants, avec près de 200 participants réunis pour un moment chaleureux et convivial. Préparé par l'équipe de la restauration municipale, le repas a été apprécié de tous, tant pour la qualité du menu que pour l'ambiance accueillante.

La municipalité remercie l'ensemble du personnel mobilisé ainsi que les participants, et donne rendez-vous l'an prochain pour partager à nouveau ce temps fort de la vie communale.

Une belle journée de partage qui illustre une fois encore la solidarité et la bienveillance au coeur de la vie Avermoise.

Et pour nos ainés de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer, chacun a reçu un colis gourmand remis à domicile par les membres du conseil d'administration du CCAS.



TÉLÉTHON

Les 29 et 30 novembre derniers, la commune d'Avermes a une nouvelle fois démontré tout son élan de solidarité à l'occasion du Téléthon 2025. Associations et bénévoles se sont mobilisés tout au long du week-end pour faire vivre un programme riche en animations, en convivialité et en générosité.

Mais la solidarité ne s'est pas arrêtée à Avermes : les dons récoltés durant le week-end ont ensuite été acheminés à vélo jusqu'à Évry, les 5 et 6 décembre, par Bourbonnais Cyclisme Sport Organisation, pour être remis officiellement au centre national de collecte du Téléthon. Un geste symbolique fort qui illustre la générosité et l'engagement des Avermois.

Une fois encore, Avermes s'est mobilisée avec coeur. Entre sport, musique, gourmandises et entraide, la commune a su unir toutes les générations autour d'un objectif commun : faire avancer la recherche et donner de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin.



FABRIQUE DU PÈRE NOËL



Samedi 6 décembre, Avermes a célébré la 10^e édition de La Fabrique du Père Noël, un événement désormais emblématique de la commune.

Comme chaque année, les petits chefs en herbe ont rejoint les ateliers culinaires animés en partenariat avec l'Institut de Formation Interprofessionnel de l'Allier (IFI03). Encadrés par les professeurs, ils ont réalisé de savoureuses douceurs qu'ils ont pu rapporter fièrement à la maison.

Les plus manuels ont découvert les ateliers créatifs, imaginés et encadrés par les jeunes de la Junior Association, sous la coordination d'Alexis Dufour, responsable jeunesse de la commune. Décorations de Noël, bricolages originaux



ou créations personnalisées... chacun a pu laisser libre cours à son imagination et repartir avec une œuvre unique.

Pour célébrer cette 10^e édition comme il se doit, la municipalité a offert en soirée un spectacle de feu exceptionnel, qui a émerveillé petits et grands. Une façon spectaculaire de clôturer cette journée déjà riche en émotions et de marquer ce cap symbolique dans l'histoire de La Fabrique du Père Noël.

La municipalité remercie chaleureusement IFI03, la Junior Association, les bénévoles et toutes les familles qui contribuent à faire de cette journée un moment si spécial pour les enfants.

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE, UN TRAVAIL DE L'OMBRE



Marie-Laure DA ROCHA - Service Vie associative

Le service Vie Associative, en collaboration étroite avec Chantal CHAPOVALOFF, élue à la vie associative et à l'animation locale, contribue également à la réussite de moments phares tels que la Soirée des Associations ou la Fabrique du Père Noël, devenue une véritable tradition à Avermes depuis maintenant dix ans.

Derrière la magie de Noël se cache une organisation impressionnante. En lien avec le service Jeunesse, la Vie Associative imagine et planifie les ateliers proposés aux enfants. Chaque année, près de 350 petits Avermois reçoivent une invitation. Les inscriptions sont traitées une à une, dans l'ordre d'arrivée, une attention particulière est portée aux souhaits de chacun. Tous les voeux sont étudiés avec bienveillance, classés avec soins afin de permettre à chaque enfant de participer à l'atelier de ses rêves. Un vrai travail d'orfèvre, fait de rigueur et de patience. Le service se charge également de la recherche du spectacle qui vient clôturer cette manifestation.

Et le jour J, notre lutin discret veille à ce que tout se passe comme prévu : à l'entrée, elle accueille, vérifie les inscriptions, oriente les enfants. A la fin de cette journée, les participants aux ateliers culinaires reçoivent de jolis diplômes personnalisés confectionnés par la vie associative.

Le service Vie Associative est le cœur battant de nombreux événements qui rythment la vie locale, il contribue à renforcer le vivre-ensemble et à faire d'Avermes une commune animée, chaleureuse et tournée vers les autres.

Derrière chaque événement, chaque marché, chaque sourire d'enfant, il y a une organisation méticuleuse et un engagement sans faille.

SORTIR À AVERMES DE JANVIER À AVRIL

JANVIER	Lundi 5 - 13h45	Tarot Club Avermois	Isléa	Challenge de la ville d'avermes
	Mercredi 7 - 18h30	Municipalité	Isléa	Voeux à la population
	Vendredi 9 - 18h30	Amicale Laïque	Isléa	Voeux aux adhérents
	Samedi 10 - 16h	SCA Foot	Salle du stade	Galette des rois
	Jeudi 15	Club des Aînés	Isléa	Dégustation galettes des rois
	Vendredi 16 - 20h45	Lyre Avermoise avec les danseuses de l'école de danse L. Guérin	Isléa	3 spectacles «Chansons francophones»
	Samedi 17 - 17h & 20h45			
	Dimanche 18	Amicale Laïque Cyclo VTT	Isléa	Cyclo-cross des Isles
	Dimanche 25	Club de danse Loisirs Avermois	Isléa	Thé dansant
	Samedi 31	Tarot Club	Isléa	Coupe de France
FÉVRIER	Dimanche 1^{er}	Amicale Laïque Tennis de table	Isléa	Tournoi du club
	Lundi 2 - 13h45	Tarot club Avermois	Isléa	Challenge de la ville d'Avermes
	Dimanche 8 - 14h	Amicale Laïque	Isléa	Carnaval des enfants
	Dimanche 8 - 14h	Amicale des locataires du Pré-Bercy	Isléa	Concours de belote
	Samedi 14 - 21h	Jazz Club Moulinois	Isléa	Soirée swing
	Dimanche 15 - 12h	Avermes Animation	Isléa	Déjeuner dansant
	Jeudi 19	Club des aînés	Isléa	Dégustation des beignets
	Samedi 21	SCA Foot	Isléa	Soirée dansante
	Samedi 28 - 14h	Amicale des Randonneurs Avermois	Isléa	Marche des beignets
MARS	Dimanche 1 - 9h	Mini Auto Club	Isléa	56e bourse d'échanges de jouets
	Lundi 2 -13h45	Tarot Club	Isléa	Challenge de la ville d'Avermes
	Vendredi 6 - 15h	Amicale Laïque Cyclo VTT	Isléa	Inscription des vélos
	Samedi 7 -10h	Amicale Laïque Cyclo VTT	Isléa	Bourse aux vélos
	Dimanche 8	Club de danses loisirs	Isléa	Thé dansant
	Jeudi 12	Club des aînés	Isléa	Concours de belote
	Vendredi 13 - 20h30	Piloufaces	Isléa	Représentations théâtrales
	Samedi 14 - 20h30			
	Dimanche 15	UNRPA	Isléa	Repas de printemps
	Mardi 17	Club Retraite Sportive	Isléa	Après-midi dansante
	Dimanche 22	Amicale Laïque	Isléa	Loto
	Samedi 28	SCA FOOT	Stade	Finale départementale coupe Pitch
	Dimanche 29	Avermes Animation	Isléa	Brocante des enfants
AVRIL	Samedi 11	Tarot club	Isléa	Coupe de France
	Dimanche 12 - 8h	Pétanque avermoise	Boulodrome	Triplette départementale 22e challenge Alain DENIZOT
	Dimanche 12	SCA FOOT	Stade des Isles	Tournoi foot en marchant
	Dimanche 12	Tarot club	Isléa	Coupe de France
	Lundi 13 - 13h45	Tarot club	Isléa	Challenge de la ville d'Avermes
	Samedi 25	Municipalité	Halle du marché	Marché de printemps



diadem **roche** **mca**

NOS MÉTIERS

Génie Électrique
Génie Climatique
Automatismes
Maintenance

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie - Tertiaire - Santé
Grande Distribution
Réseaux & Éclairage Public
Datacenter

Z.A. Les Petits Vernats - Rue Hermann Gebauer - CS 90755 - 03007 Moulins Cedex
Tel: 04 70 46 82 50 - www.groupe-ceme.com

Présent sur
le Marché le
samedi

assemblia
Bâtisseur de liens

AGENCE DE L'ALLIER « Les Portes d'Avermes » + Tél. : 04 70 44 56 01
www.assemblia.fr

CONSTRUIT ET AMÉNAGE
UNE VILLE TOUJOURS...

+ humaine + agile



Boucherie-charcuterie Véniat

3 rue du Bourbonnais, SAINT-ENNEMOND

Tél. : 04 70 42 11 43

M G E

Maintenance chauffage et climatisation

Tél. 04 70 20 87 80 - eric.gizecki@cegetel.net

34, rue de l'Oridelle
03000 MOULINS

Olivier
Messagéon

Les Signolles - AVERMES
04 70 46 48 37



DEVIS GRATUIT
EXPO PISCINES

CONSTRUCTION • ACCESSOIRES • KITS DALLAGE • PRODUITS D'ENTRETIEN

Les lavettes Mewa, pour un
environnement plus propre.

Mewa

 **Mewa**

MEWA S.A.R.L.
Rue Hermann Gebauer
Z.A. Les Petits Vernats
03000 Avermes
T 04.70.35.34.01
www.mewa.fr

LES TROPHÉES DU FESTIVAL JEAN CARMET

Les enfants participants aux ateliers d'art plastique du service culturel ont, une nouvelle fois, fait preuve de créativité en réalisant les trophées du festival Jean Carmet. Chaque lauréat a eu l'honneur de recevoir son trophée, une oeuvre unique créée par ces artistes en herbe.



Isléa & La Passerelle

saison culturelle 2025/2026
Programmation de janvier à juin

AVERMES
CADRE DE VIE



LES FRIKIS
CIRQUE / HUMOUR / MAGIE
VENDREDI 30 JANVIER
20H30 / ISLÉA
TARIFS : DE 10 € À 25 €
ACCÉSIBLE À PARTIR DE 6 ANS



RÉSONANCE
EXPOSITION COLLECTIVE
DU 6 FÉVRIER AU 11 AVRIL
LA PASSERELLE
ENTRÉE LIBRE
VERNISSAGE JEUDI 5 FÉVRIER - 18H



THE AMBER DAY
MUSIQUE
JEUDI 26 FÉVRIER
20H30 / ISLÉA
TARIF UNIQUE : 10 €



ELODIE ARNOULD
HUMOUR
VENDREDI 20 MARS
20H30 / ISLÉA
TARIFS : DE 10 € À 25 €
ACCÉSIBLE À PARTIR DE 14 ANS



BELFOUR
MUSIQUE
JEUDI 2 AVRIL
20H30 / ISLÉA
TARIF UNIQUE : 10 €



34^{ES} JOURNÉES NATURE
« BECS ET PLUMES DANS NOTRE PATRIMOINE NATUREL »
DU 23 AU 28 AVRIL
ISLÉA



CHANTAL BIDEL
EXPOSITION
DU 30 AVRIL AU 29 AOÛT
LA PASSERELLE
ENTRÉE LIBRE
VERNISSAGE JEUDI 30 AVRIL - 18H



LES ENFANTS DE L'ATELIER
EXPOSITION
DU 25 JUIN AU 29 AOÛT
LA PASSERELLE
ENTRÉE LIBRE
VERNISSAGE MERCREDI 24 JUIN - 18H

numéros licences spectacles : 1-403126-1-03128

AVERMES
en Ensemble

LE CMJ EN VISITE AU TRIBUNAL DE NEVERS

Le 23 octobre dernier, le Conseil municipal jeune s'est rendu à Nevers pour visiter le tribunal judiciaire. C'est en compagnie de la directrice de greffe, Madame Danièle BOISTIER, que les jeunes conseillers sont partis à la découverte des différents bureaux, de l'armoire des scellés, d'une salle d'audience et même de la geôle des prisonniers. Au cours de cette matinée, ils ont pu poser leurs questions au président du tribunal, au juge d'instruction, à la vice-présidente et à la substitute du procureur qui se sont tous gentiment rendus disponibles. Pour clore cette visite, ils ont participé à un procès fictif au sein duquel ils ont joué les rôles d'accusés, avocats, témoins et jury. La vice-présidente et la substitute du procureur tenaient quant à elles leurs fonctions et ont su improviser un procès très réaliste. Après cette matinée studieuse, la pause gourmande au restaurant l'Envie en a ravi plus d'un. Enfin, l'après-midi était placée sous le signe de la détente avec une session de karting électrique et de laser game.



LES VACANCES DU SQUAT JEUNES

JOURNÉE SPORTIVE

Le 27 octobre, le squat jeunes, en compagnie du groupe de jeunes de Moulins a participé à une sortie biathlon revisitée, combinant tir de précision et défis sportifs. Une journée sportive à la fois ludique et dynamique, qui a permis à chacun de se dépasser tout en s'amusant.



SOIRÉE FRISSONS ET GOURMANDISES

Le 30 octobre au soir, le Squat Jeunes a organisé une grande soirée Halloween à la salle des jeunes. Pour l'occasion, l'espace avait été décoré aux couleurs de la fête, créant une ambiance aussi amusante que mystérieuse.

Au menu : une crêpes party très appréciée, préparée et partagée dans la bonne humeur. Déguisements, musique et jeux ont rythmé la soirée, permettant aux jeunes de profiter d'un moment convivial et festif pendant les vacances.



SORTIE À CLERMONT-FERRAND

Le 31 octobre, les jeunes ont vécu une journée pleine d'adrénaline. Elle a commencé par un Escape Game "Frisson" particulièrement terrifiant, plongé dans une ambiance sombre et immersive. Cris, sursauts et éclats de rire nerveux étaient au rendez-vous ! Les participants ont dû garder leur sang-froid pour résoudre les énigmes et s'échapper dans les temps.

Après cette expérience riche en sensations – et quelques frayeurs mémorables –, le groupe a poursuivi la journée au Trampoline Park. Là, place à l'énergie et à la bonne humeur : sauts, acrobaties et défis ont permis à chacun de se défouler et de terminer la journée sur une note plus chaleureuse.



PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ



Le mardi 9 décembre 2025, une cérémonie symbolique s'est tenue au groupe scolaire Jean Moulin. À cette occasion, le Maire, ainsi que les membres du conseil municipal, ont eu le plaisir d'accueillir les représentants de l'Observatoire de la Laïcité de l'Allier ainsi que les DDEN 03 pour la plantation de l'Arbre de la Laïcité.

Ce moment fort a réuni élus, partenaires institutionnels, enseignants et élèves autour d'un geste chargé de sens. La plantation de cet arbre a rappelé l'importance de la laïcité au coeur de l'école, mais aussi dans la vie citoyenne du quotidien.

Les intervenants ont souligné l'attachement de la commune aux principes de neutralité, de respect et de vivre-ensemble, avant que tous les participants ne prennent part à la mise en terre symbolique de l'arbre.

ATELIER RELAIS PETITE ENFANCE

Les membres de Squat Jeunes étaient présents le 20 octobre à la Ligue de l'Enseignement pour présenter leur association devant une quarantaine d'autres jeunes, ainsi qu'en présence du Service départemental jeunesse et sport, des membres de la Ligue de l'enseignement et du délégué national du RNJA.

Au cours de cette journée de rassemblement dédiée à la jeunesse, ils ont participé à différents ateliers visant à renforcer leur autonomie (gestion de budget, etc.) et à réfléchir à la notion d'engagement à travers des activités ludiques et participatives.

Ils ont également eu l'occasion de prendre la parole lors d'une émission de radio pour présenter leurs actions et partager leurs expériences.

Une fois de plus, ils ont démontré toute leur implication dans la vie associative et dans celle de l'agglomération, tout en portant haut les valeurs d'une jeunesse engagée, volontaire et responsable.

Le relais petite enfance poursuit sa mission d'accompagnement des tous petits en organisant deux fois par semaine des ateliers ludiques et éducatifs destinés aux enfants de la crèche ainsi qu'à ceux accueillis au domicile des assistantes maternelles. Ces temps de rencontre animés par la responsable du RPE favorisent l'éveil, la créativité et la socialisation. Ainsi, des activités manuelles, de la lecture, des sorties et des rencontres intergénérationnelles sont proposées.

Par ailleurs, des actions passerelles avec les écoles maternelles sont organisées tout au long de l'année et permettent aux futurs petits élèves de se familiariser avec l'environnement scolaire.

RÉSIDENCE DU PARC : 3 LOGEMENTS DISPONIBLES

La Résidence du Parc dispose actuellement de trois logements disponibles. Située en plein cœur de la commune, elle offre un cadre de vie agréable, sécurisé et adapté aux personnes souhaitant préserver leur autonomie tout en bénéficiant d'un environnement convivial et apaisant.

La résidence se compose de 22 logements T1 bis, entièrement rénovés et entourés d'un parc éco-sensoriel propice à la détente. Chaque appartement dispose d'un espace nuit séparé, d'un espace cuisine équipé et d'une salle d'eau fonctionnelle.

Pour garantir la tranquillité des résidents, la résidence est sécurisée 24h/24 et 7j/7 grâce à un système de télésurveillance et la présence d'un veilleur de nuit. Idéalement implantée en centre-ville, elle permet un accès facile aux services municipaux (mairie, médiathèque, salle des sports...) ainsi qu'aux commerces de proximité (boulangerie, coiffeur, bar, poste, marchés...).

Les résidents peuvent activer, selon leurs besoins, différents services :

- Repas préparés par la cuisine centrale d'Avermes
- Blanchisserie (lavage et repassage du linge)
- Accès internet collectif

Pour toute demande d'information sur les conditions d'admission, les tarifs ou pour organiser une visite, vous pouvez contacter le CCAS au 04 70 46 86 48 ou par mail à ccas@mairieavermes.fr.



NOS SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Depuis l'année 2024, la commune s'est associée au SICTOM Nord Allier et aux bailleurs sociaux pour déployer 4 sites de compostage partagé, afin d'offrir aux habitants ne pouvant composter de manière individuelle, une solution de tri pour les biodéchets alimentaires en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Or, ces sites sont presque saturés et il est donc demandé aux habitants qui disposent d'un extérieur de composter individuellement.

A ce titre, le SICTOM Nord Allier propose aux usagers qui le souhaitent des composteurs en bois d'une capacité de 300 litres (20 €) ou 600 litres (30 €). Il vous suffit de le réserver et de venir le retirer soit au magasin du SICTOM Nord Allier du lundi au vendredi de 8h30 à 16h 30 non-stop soit dans un point retrait (partenaire du SICTOM). La liste vous sera communiquée à la confirmation de votre réservation.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES

A partir du 15 janvier 2026, la maison des solidarités départementales déménagera dans les locaux rénovés de l'ancienne école du bourg, entrée chemin des Vaches. Les assistantes sociales tiendront leurs permanences les mardis matin et les jeudis matin, les consultations du service de protection maternelle et infantile (PMI) les mercredis après-midi.

ATELIERS NUMÉRIQUES :

Face à l'importance croissante du numérique dans notre quotidien, la commune d'Avermes en collaboration avec Moulins Communauté, met à disposition de ses habitants Julien Roy, notre conseiller numérique, pour les accompagner gratuitement dans leurs usages informatiques.

Son objectif : aider chacun à gagner en autonomie avec les outils numériques. Que vous souhaitiez apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, naviguer sur Internet, créer et gérer une adresse mail, réaliser vos démarches en ligne ou simplement adopter les bons réflexes de sécurité, Julien vous guide à votre rythme lors de rendez-vous personnalisés et bienveillants.

Il vous accueille au Point commun d'Avermes, le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h30.

Pour prendre rendez-vous, contactez-le au 06 47 78 08 64 ou par mail à conseiller.numérique@agglo-moulins.fr.

Grâce à ce service gratuit, le numérique devient enfin accessible à tous !

ARRÊT DU CUIVRE

La commune a été informée de l'arrêt du réseau cuivre des infrastructures de télécommunication en 2029 et de la nécessité pour la commune, pour les particuliers comme pour les professionnels d'anticiper cette échéance en migrant vers une autre technologie (fibre ou solution alternative proposée par un opérateur au choix) le plus rapidement possible pour les services internet et les lignes de téléphonie fixe. Une communication d'ampleur sera réalisée dès confirmation de l'officialisation du lancement officiel du lot 5 pour lequel est concernée la commune d'Avermes.

LOCAL PRÉ BERCY

La municipalité s'installe dans un nouveau local au coeur du quartier de Pré Bercy, avec la volonté d'en faire un lieu de vie ouvert à tous. Pensé pour accueillir les jeunes, le CCAS et la vie associative, cet espace a pour objectif de renforcer la dynamique du quartier et de soutenir les initiatives de ses habitants.

Le projet est encore en cours d'élaboration. Nous travaillons avec les acteurs concernés pour définir ensemble les usages, les aménagements et les animations qui y prendront place. Notre ambition est de créer un lieu polyvalent et chaleureux, qui réponde aux besoins de chacun et favorise le vivre-ensemble.



Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet et des prochaines étapes.

PRÉSENTATION DU POINT COMMUN



Le Point Commun est né de la volonté de la mairie d'offrir aux habitants un lieu qui leur appartient et qu'ils font vivre eux-mêmes. Installé dans l'ancien presbytère, ce lieu cher aux Avermois est géré depuis 2023 par une association qui compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

C'est un espace d'entraide, de rencontre et de convivialité, ouvert aux idées et initiatives de tous : jeunes, familles, seniors ou personnes souhaitant rompre l'isolement. Chacun peut venir y proposer une activité, présenter un service ou simplement passer dire bonjour, visiter une exposition ou partager un bon moment.

Le Point Commun dispose aussi d'un espace de coworking et partage le bâtiment avec l'association Atelier Fablab, dont la collaboration est précieuse. Tout est pensé pour que chacun s'y sente bien et ait envie de revenir dès la première visite. Pour découvrir la diversité des activités proposées, le Point Commun est ouvert tous les après-midi

FIN DE MANDAT POUR LE CONSEIL CONSULTATIF

Dans le cadre de la charte de la démocratie participative approuvée le 27 juin 2021 en conseil municipal, il est rappelé au titre des instances existantes sur la commune qu'outre le conseil municipal jeunes et les comités de quartier, le conseil consultatif est consulté régulièrement par la commune sur l'actualité communale et notamment les thèmes suivants :

- Orientations budgétaires - Séniors - Cadre de vie, développement durable et environnement
- Participation citoyenne des habitants

Présidé par le Maire ou son représentant, il est composé de 16 membres nommés par le conseil municipal pour la durée du mandat et a vocation à la recherche du bien commun et de l'intérêt général. La dernière réunion des membres actuels s'est ainsi tenue le 8 décembre et ils sont remerciés pour leur implication tout au long du mandat 2020/2026. Une pensée particulière pour deux des membres de ce conseil, Françoise FLINE et René CHARRETTE qui nous ont quittés.



LE RECENSEMENT CITOYEN : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

Tous les jeunes de 16 ans, ou dès l'obtention de la nationalité française entre 16 et 25 ans, sont concernés par le recensement citoyen. Cette démarche, obligatoire, doit être effectuée au cours du trimestre suivant le 16ème anniversaire.

Comment faire la démarche ?

Présentez-vous à la mairie de votre domicile, muni des documents suivants :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité)
- Le livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

Le représentant légal peut effectuer cette démarche, mais la présence du jeune est vivement recommandée. À l'issue, une attestation de recensement vous sera remise.

Pourquoi se recenser ?

Le recensement permet à l'administration de mettre à jour la situation de chaque jeune. Cette étape est indispensable pour la convocation à la journée défense et citoyenne (JDC) ainsi que pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

De même, vous serez inscrit de manière automatique sur les listes électorales à partir de vos 18 ans.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter la mairie au 04 70 46 55 03.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales doit être réalisée dans les délais légaux afin de pouvoir voter aux élections municipales de 2026. Ainsi, les inscriptions en ligne réalisées via Service-Public.fr sont possibles jusqu'au mercredi 4 février à minuit, et pour celles réalisées en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026. Passé ces dates, les demandes ne seront enregistrées qu'après le second tour, soit à partir du 23 mars 2026. Les jeunes qui fêtent leurs 18 ans avant le 15 mars 2026 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune, grâce au recensement citoyen effectué à 16 ans. Il est toutefois recommandé de vérifier sa situation électorale en vous rendant sur le site Service – Public.fr / interroger votre situation électorale ou de contacter la mairie.



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA ZONE PARTAGÉE DEVANT LA MAIRIE

Nous souhaitons rappeler à l'ensemble des usagers que l'espace situé devant la mairie est une zone partagée, dans laquelle piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent. Conformément à la réglementation en vigueur :

- Les piétons sont prioritaires sur l'ensemble de la zone.
- La vitesse y est strictement limitée à 20 km/h.
- Les automobilistes doivent adapter leur conduite, rester vigilants et ralentir à l'approche des piétons.

Nous constatons malheureusement que certains véhicules ne respectent pas toujours ces règles, ce qui peut mettre en danger les usagers les plus vulnérables. Pour la sécurité de tous, nous appelons chacun à faire preuve de civisme et de prudence.

PLACE GÉRARD-PHILIPPE : CRÉATION DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT

La commune a réalisé l'aménagement de cinq nouvelles places de parking sur la place Gérard-Philipe. Elles sont accompagnées d'îlots d'espaces verts, permettant d'améliorer le cadre de vie tout en facilitant le stationnement au coeur du quartier.



RÉFLECTION DES TOITURES

Face aux épisodes de pluies intenses et aux infiltrations accrues liées au réchauffement climatique, la commune poursuit un vaste programme de réfection des toitures de ses équipements scolaires et périscolaires. Cette démarche vise à protéger durablement les bâtiments accueillant chaque jour enfants et enseignants.

Concernant le groupe scolaire Jean-Moulin, les travaux de rénovation des toitures sont en cours. Ils concernent dans un premier temps l'école élémentaire. Ces interventions se poursuivront en 2026 avec la réfection des toitures de l'école maternelle et du centre de loisirs pour un coût global de 198 431,30 € HT.

Le groupe scolaire François-Revéret a également fait l'objet d'importants travaux ces derniers mois. La toiture de l'école maternelle a été rénovée en 2024 et la réfection très prochaine du restaurant scolaire, porte le coût total de cette opération à 226 398 € HT.

À travers ces investissements, la commune confirme sa volonté d'entretenir et de sécuriser ses bâtiments publics, tout en anticipant les effets du changement climatique qui mettent de plus en plus fréquemment les infrastructures à l'épreuve.

RÉNOVATION ÉGLISE NOTRE DAME DE LA SALETTE INSCRITE AUX MONUMENTS HISTORIQUES

L'église Notre-Dame de la Salette inscrite au titre des Monuments Historiques a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. L'inauguration s'est déroulée le 30 septembre 2025.

Compte tenu du périmètre délimité des abords des monuments historiques créé par arrêté préfectoral du 30 mars 2023, il est rappelé que l'architecte des bâtiments de France doit être consulté pour toute autorisation d'urbanisme dans ce périmètre



Jérémie Coulon



AVANCEMENT DU PARKING DE PRÉ BERCY

Les travaux du parking de Pré Bercy avancent conformément au calendrier prévu. La première étape, consacrée à la voirie, est désormais terminée : le marquage au sol a été entièrement repris afin de clarifier les zones de stationnement et d'améliorer la lisibilité des cheminements pour les usagers.

La seconde phase débutera prochainement avec l'aménagement des espaces verts. Ces travaux permettront de poursuivre la désimperméabilisation du site, de favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales et d'apporter davantage de végétation à cet espace.

La commune continue ainsi de mener une démarche d'embellissement et de valorisation du cadre de vie, en intégrant des aménagements plus durables et respectueux de l'environnement.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE RUE PASTEUR

De nouveaux Points d'Apport Volontaire ont été installés rue Pasteur. Ils permettent aux habitants de déposer plus facilement leurs déchets recyclables et de contribuer à une meilleure gestion des déchets au quotidien.





Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Votre partenaire local implanté depuis près de 100 ans sur le département

Travaux publics & particuliers

Agence de Moulins – Z.I. – 6, rue Colbert
BP 34 – 03401 YZEURE CEDEX
Tél : 04 70 44 37 57 - Courriel : moulins@eurovia.com

NOUVEL OPEL FRONTERA

OPEL MOULINS 4 route de Villeneuve - 03000 AVERMES [IN](#) [G](#) [F](#)

GROUPE DALLOIS 04 70 44 38 38

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer



Couverture • Zinguerie
Étanchéité Terrasse • Liner de piscine

FOREST-SERRE

ZAC CAP NORD «LA COUASSE» - 03000 AVERMES
Tél : 04 70 44 36 15 - Fax : 04 70 44 87 30
serre.forest@wanadoo.fr - www.forest-serre.fr

XEFI
LA PROXIMITÉ INFORMATIQUE

MAINTENANCE ÉQUIPEMENT SÉCURITÉ

CLOUD SOFTWARE

XEFI MOULINS
11 Rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
04 70 46 39 02

Retrouvez-nous sur WWW.XEFI.COM

[IN](#) [IG](#) [YOUTUBE](#) [F](#)

SG Danse Ecole de danse Laure GUERIN
Enfants • Ados • Adultes

HIP/HOP - MODERN/JAZZ - CLASSIQUE - ÉVEIL
DANSES DU MONDE SPÉCIAL ADULTES

3 rue de l'artisanat - YZEURE
Place Cl. Wormser - AVERMES - 06 16 84 31 42

création graphique • imprimerie
documents petit & grand formats
packaging • étiquettes • signalétique

contact@alphanumeriq.fr
04 70 20 09 92
rue de Bad Vilbel • 03000 MOULINS

[F](#) [G](#)

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

Laurence Desnos
06 50 70 58 01
laurence.desnos@iadfrance.fr
Avermes & environs (50 km)

[F](#) [G](#) [I](#) [D](#) [X](#) [IN](#) [D](#)

Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sauf détention de fonds) de la SAS iad France Immobilier au RCS de Paris RCS n° 433 100 001, à la date de son rattachement à la SAS iad France. Ils sont dénommés par la suite "conseillers". Les conseillers indépendants sont affiliés à la SAS iad France immobilière au RCS de Paris RCS n° 433 100 001, à la date de leur inscription pour le compte de la SAS iad France SAS.

iad
IMMOBILIER
iadfrance.fr

Quand une question logement se pose,
l'ADIL s'impose.

AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Depuis 45 ans, informer et accompagner les particuliers dans leur parcours logement est une des missions principales de l'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier.

Elle apporte des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité en garantissant ainsi, un accès au droit pour tous.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils personnalisés, en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- > **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- > **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions...)
- > **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- > **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif...)
- > **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante...)
- > **les relations de voisinage** (troubles de voisinage, mitoyenneté, servitudes...)
- > **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants...)
- > **l'urbanisme** (autorisations de construire...)

Venez à la rencontre d'un conseiller juriste dans un de ses points d'information, quelque soit votre situation vous bénéficierez d'un conseil personnalisé gratuit que vous soyez locataire ou propriétaire, sur la gestion de votre bien en location, pour connaître les nouvelles règles de performance énergétique des logements, avoir accès aux aides aux travaux, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien.

Une attention particulière est apportée aux personnes en difficulté que ce soit au titre de la prévention des impayés et expulsions ou du mal logement, nous avons tissé tout un partenariat qui permet un accompagnement global et une orientation vers les dispositifs et professionnels les plus adaptés.

Vous pourrez également avoir accès à de la documentation et à des modèles de courrier pour vous guider dans vos démarches.

3 centres d'information dans l'Allier :

Moulins 27 rue de Villars - 04 70 20 44 10

Montluçon 4 quai Turgot - 04 70 28 42 04

Vichy 9 place Charles-de-Gaulle - 04 70 98 18 45

Adresse mail : contact@adil03.org

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat.

Groupe Socialiste et Apparentés

En ce début d'année 2026, nous voulons réaffirmer notre attachement à un avenir solidaire et ambitieux pour Avermes. Plus que jamais, nous pensons que notre commune doit rester un territoire où chacun trouve sa place, où les services publics demeurent accessibles et où le lien social se renforce au quotidien.

L'année qui s'ouvre sera l'occasion de poursuivre notre engagement en faveur d'une commune plus juste. Nous continuerons de défendre une politique qui accompagne les familles, soutient nos aînés, favorise l'émancipation des jeunes et valorise la richesse de la vie associative avermoise. Nous resterons également vigilants à ce que les choix budgétaires préservent les habitants les plus fragiles et maintiennent un haut niveau de services.

Avermes doit aussi relever les enjeux environnementaux : améliorer encore la performance énergétique de nos bâtiments, protéger nos espaces naturels, et accompagner chaque habitant dans la transition écologique. Nous croyons fermement que ces actions locales, concrètes, sont essentielles pour préparer l'avenir.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons à porter une vision d'Avermes fondée sur la solidarité, la proximité et la participation citoyenne. Nous remercions les habitants pour leur confiance et leur engagement, et leur adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Groupe Communiste et Républicain

Le lien de solidarité qui devrait unir les membres d'une famille, d'associations et plus généralement dans la société a pour nom « FRATERNITÉ », inclus dans notre devise républicaine.

L'inauguration du « POINT COMMUN » ajoute une pierre à l'édifice tout comme le récent et traditionnel repas des aînés préparé qui réunit nos anciens dans un registre festif, où les couteaux ne servent qu'à couper la nourriture.

Précisons que l'évènement organisé par le CCAS de la Commune et entièrement préparé par nos agents. Nous les remercions chaleureusement.

Dans l'actualité délétère de guerres de course effrénée à l'armement, n'oublions pas les enfants; à l'approche des fêtes de fin d'année notre devoir est d'assurer leur avenir dans la paix et la sécurité.

Les cérémonies de célébration de l'armistice du 11 novembre se sont déroulées avec la participation active des enfants, respectant ainsi le devoir de mémoire. Soyons vigilants : il ne s'agit pas d'oublier les victimes des conflits qui ont suivi, mais d'éviter les futurs qui se profilent en rendant l'avenir plus incertain. Nous connaissons les terribles statistiques et les difficultés des contemporains pour la reconstruction du pays et celle du conflit suivant.

Dans les médias, malgré tout, il est une certitude : il faut plus d'avions, d'armes et.....d'hommes . A croire qu'une nouvelle guerre serait souhaitée ? Ce n'est pas l'option que nous choisissons.

Le groupe communiste et républicain vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2026 dans la paix.

Groupe Union de la Droite - Vivons Avermes

Au moment d'écrire ces lignes nous sommes en pleine période de réserve pour les élections municipales de mars 2026. Cette période de réserve de six mois avant le scrutin encadre la communication des collectivités et de leurs élus.

Nous ne parlerons donc pas des prochaines échéances municipales, communautaires et sénatoriales, même si les choix qui seront faits auront une influence sur les politiques mises en œuvre.

La France va avoir un budget 2026, après de nombreux rebondissements !

Mais la situation de notre pays, de ses finances, de ses services publics, de ses entreprises, de ses exploitations agricoles, de ses commerces reste inquiétante.

Alors que nos attentes sur le pouvoir d'achat, la santé, l'éducation, la sécurité, l'immigration, les changements climatiques restent fortes.

Tout cela nous ramènent toujours aux mêmes interrogations, et malheureusement aux mêmes réponses sur notre avenir et celui de nos territoires !

A l'aube de cette nouvelle année gardons espoirs.

Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de joies, partagés avec vos familles et vos amis. Bonne et heureuse année 2026.

AVERMES
—
CADRE DE VIE

Meilleurs voeux 2026

Cérémonie des vœux à la population

mercredi 7 janvier 2026

18h30 à Isléa - Avermes

